

Ça fait longtemps que la Fonction publique territoriale vit la « fin de l'abondance » !

Tous mobilisés pour nos salaires !

Le 29 septembre à 10h au Théâtre de Verdure

Alors qu'en 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice, pour une rémunération de 1 500 € net, n'est que de 50 € net pour les agents territoriaux.

Cette revalorisation ridicule, au regard d'une inflation dépassant largement les 6,5 %, est une véritable provocation et un mépris sans nom, d'autant que nous subissons :

- Une perte de salaire de l'ordre de 15 % depuis 2010 ;
- Des sous-effectifs permanents ;
- Des manques de moyens pour exercer nos missions, d'où des conditions de travail dégradées ;
- Un recours accru aux contractuels ;

Et pour couronner le tout : l'augmentation du temps de travail (1607h), la destruction programmée du statut de la Fonction publique par la loi Dussopt du 6 août 2019.

Alors que les patrons du CAC 40 continuent à bénéficier de l'abondance, la paupérisation des agents publics se poursuit encore et toujours.

Tous les services à la population subissent les conséquences du désengagement de l'État.

La santé, l'éducation, le secteur social et médico-social, les services départementaux d'incendie et de secours font malheureusement l'actualité.

Toutes les autres missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent également le résultat des politiques menées depuis des dizaines d'années, aggravées par la politique du Président de la République et de son gouvernement.

La situation actuelle de tassement des carrières est le fruit des choix des mesurottes catégorielles. Celles-ci créent des inégalités par un ralentissement de l'évolution des carrières qui provoquent le tassement de l'ensemble des grilles de rémunération.

La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.

C'est en ce sens que la fédération CGT des Services publics appelle l'ensemble des salariés, agents publics, fonctionnaires, à participer massivement à la journée de grève et de mobilisations le 29 septembre.

Face à la liquidation programmée de nos services publics, de la fonction publique, face au mépris et aux provocations, une seule réponse possible :

Nous mobiliser !



29 SEPTEMBRE 2022
Tou-te-s mobilisé-e-s pour :

Augmentation des salaires

SMIC à 2000 €

32 heures par semaine

Retraite à soixante ans

Égalité femmes/hommes

15 ANS 30 ANS 60 ANS **la cgt** SYNDICAT

Localement, depuis le début du mois de septembre, l'engagement, la lutte et la détermination des agents de l'Éducation, de la Restauration Scolaire, de l'animation et de la Petite Enfance ont permis de premières avancées significatives.

Avec notre syndicat, à leurs côtés, ils ont obtenu des journées de sujétions particulières, des recrutements et des augmentations d'indemnités afin de valoriser leurs missions.

Pour nous, cela ne fait que confirmer que par l'engagement du rapport de force, les personnels se font entendre et obtiennent satisfaction.

Vous êtes tous concernés, dans vos services, par la dégradation des conditions de travail, le manque d'effectif et l'absence de reconnaissance.

C'est en ce sens, et forte de toutes ces actions, que la CGT NMCA appelle l'ensemble des agents de la ville de Nice, de la Métropole et du CCAS à rassembler leurs revendications et à participer à la journée de grève et de mobilisation le 29 septembre à Nice.



À cette occasion, le syndicat CGT NMCA portera, une nouvelle fois, ses revendications locales afin de garantir un Service public de qualité répondant aux besoins de la population, notamment :

- Obtenir la mise en place immédiate d'actions visant à supprimer toutes inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes ;
- Ouvrir de réelles négociations sur le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) imposé dans nos 3 entités ;
- Exiger la titularisation des agents contractuels ;
- Permettre aux agents à temps non-complet d'accéder à des temps complets ;
- Embaucher d'urgence des fonctionnaires, afin de garantir un Service public de qualité répondant aux besoins de la population ;
- Exiger un calcul des ratios d'avancements plus sincères et réalistes et obtenir que l'intégralité des postes ainsi ouverts soient pourvus ;
- Exiger l'attribution de jours de sujétions pour l'ensemble des agents ;
- Reprendre en régie directe les missions de la médecine préventive déléguées au centre de gestion ;
- Augmenter l'indemnité de résidence à 3 % du traitement de base pour compenser la cherté du logement dans notre département ;
- Rétablir le congé libérable, ainsi que la prime de départ à la retraite.

**Tous ensemble, le 29 septembre,
établissons le rapport de force
pour en finir avec la vie chère
et cette politique scélérate qui s'attaque à nos conquies !!**